

Conseille procédure de divorce Pensions compensatoire

Par **shoushou**, le **02/10/2014** à **22:45**

bonsoir je suis mariée depuis 15 ans j'ai 3 enfants
monsieur a quitter le foyer conjugale depuis avril 2014 à

demander divorce veuillez me conseiller sur mes rois en pension alimentaire et
compensatoire sachant que il est payé 2400 EURO j'ai 33 ans ET qu'elle divorce protège
mieux mes droits mon avenir car j suis perdu merci en avance